

**Conférence en ligne
« Prévention des violences sexuelles intrafamiliales
à l'École » (13 octobre 2021)**

CONNAÎTRE LES LEVIERS ÉDUCATIFS, DE FORMATION ET DE PILOTAGE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES

Laurence COMMUNAL et Robin BOSDEVEIX

Plan de la présentation

1 Introduction

2 L'éducation à la sexualité : levier de prévention

3 La formation des professionnels

4 Le pilotage et l'accompagnement



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

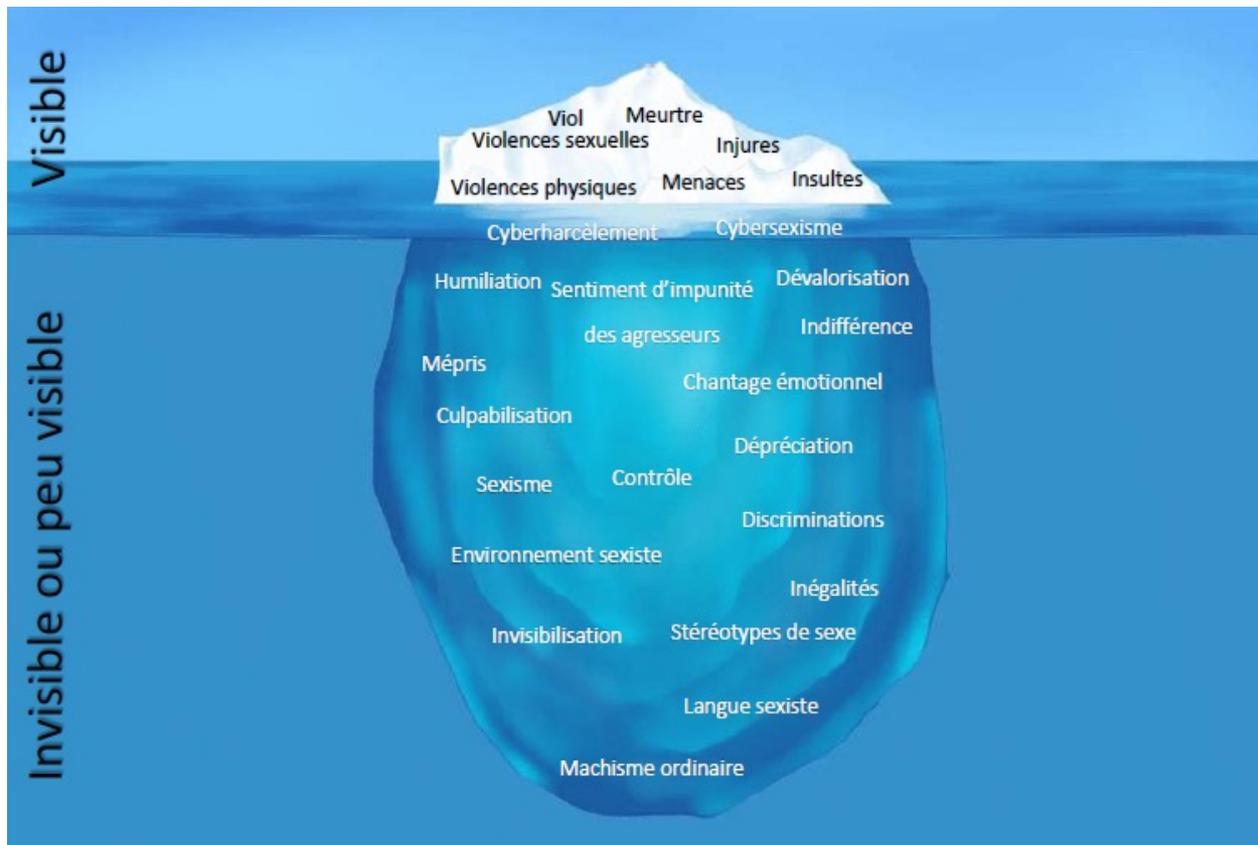
*Liberté
Égalité
Fraternité*

1 - Introduction

La prévention collective des violences sexuelles à l'école

- Une problématique sociale de première importance
- Une réalité à laquelle l'École n'échappe pas
- L'École : actrice dans la protection de l'enfance et la promotion des valeurs de la république
- L'éducation à la sexualité : un cadre pour inscrire la prévention collective des violences sexuelles à l'École

Du sexisme aux violences sexuelles





**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2 – L'éducation à la sexualité : levier de prévention

Qu'est-ce que l'éducation à la sexualité ?

- Une expression souvent mal comprise, avec **une vision restrictive limitée aux rapports sexuels** (envisagés seulement chez les adolescents au collège et au lycée)
- La sexualité est donc à comprendre **au sens large** ; y compris ce qui, dans nos relations interpersonnelles et sociales, a trait au fait que nous sommes des **individus sexués**.

Qu'est-ce que l'éducation à la sexualité ?

« L'éducation à la sexualité est une manière d'aborder l'enseignement de la **sexualité et des relations interpersonnelles** qui soit :

- fondée sur l'égalité des sexes et des sexualités ;
- adaptée à l'âge ;
- basée sur des informations scientifiques ;
- sans jugement de valeur. »

Cette éducation s'inscrit dans une **conception holistique de la santé** et est un outil indispensable pour atteindre **l'égalité femmes - hommes** ».

Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Rapport (2016) relatif à l'éducation à la sexualité

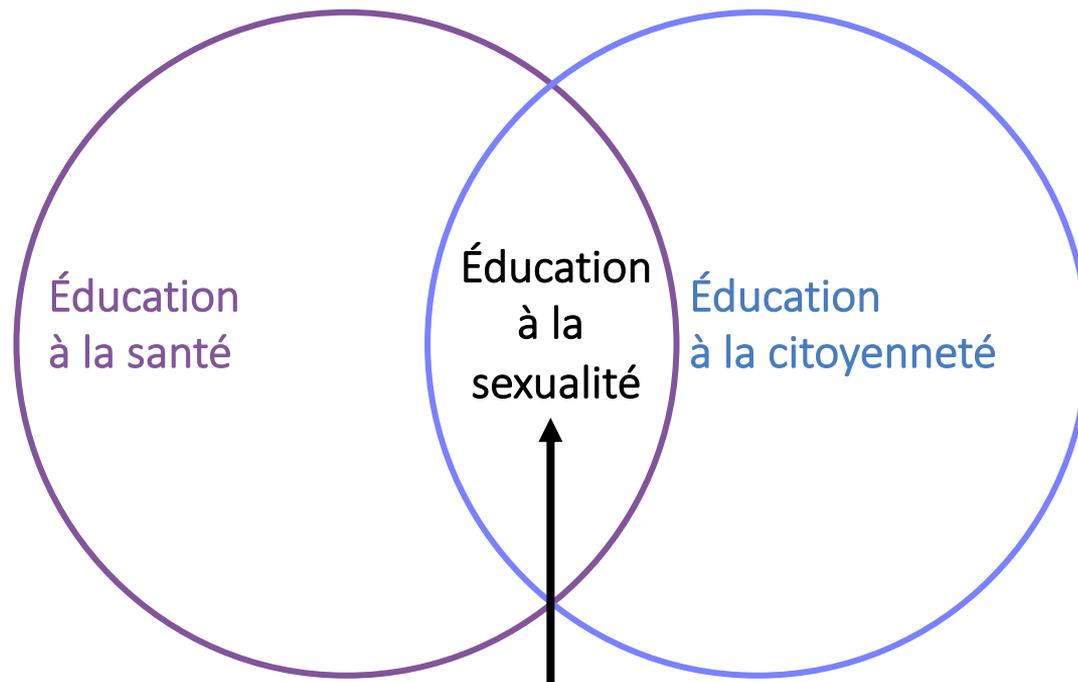
Qu'est-ce que l'éducation à la sexualité ?

« Il s'agit d'une **démarche éducative transversale et progressive**, qui vise à favoriser l'estime de soi, le respect de soi et d'autrui, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi et des droits humains, la responsabilité individuelle et collective, la construction de la personne et l'éducation du citoyen.

Son **approche globale et positive** doit être adaptée à chaque âge et à chaque niveau d'enseignement. Il est indispensable de s'appuyer sur les **valeurs laïques et humanistes** pour travailler avec les élèves dans une démarche fondée sur la confiance ».

Circulaire éducation à la sexualité du 12-09-2018

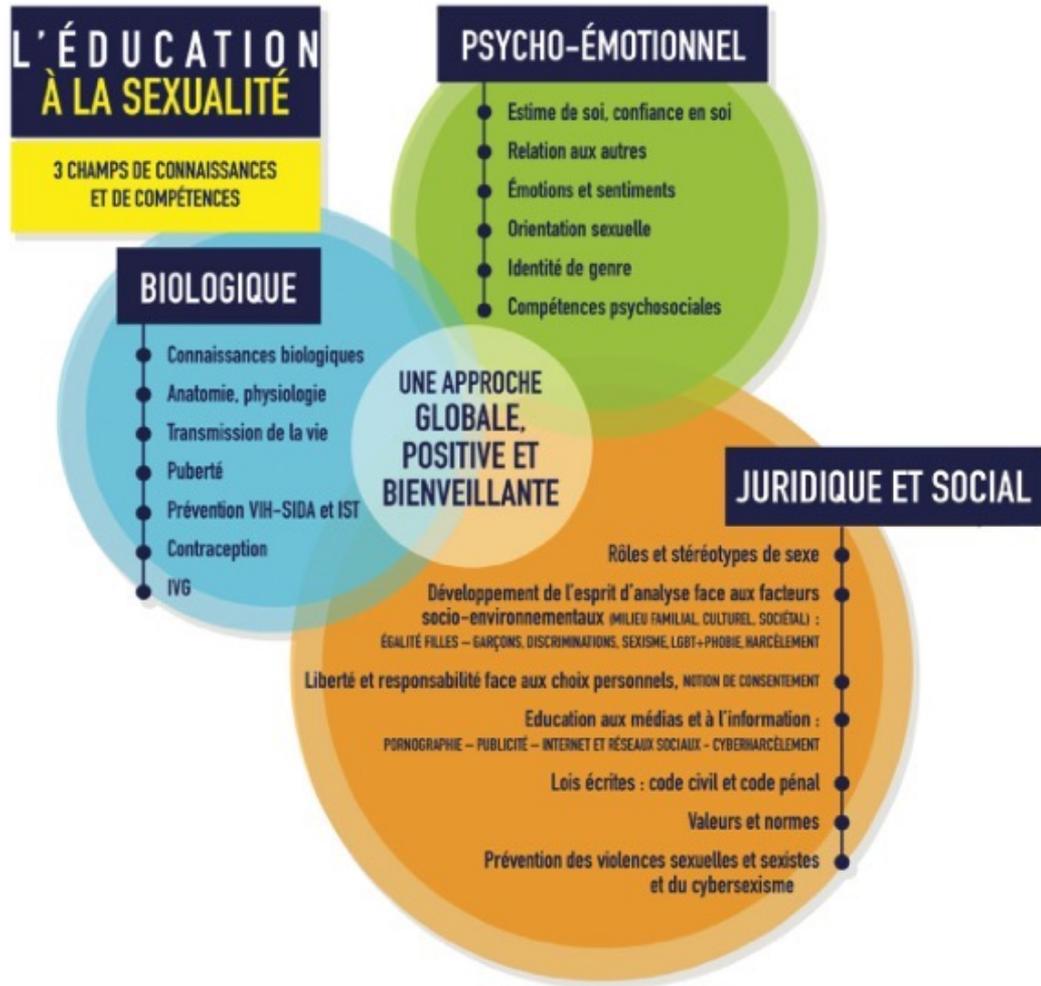
Une éducation transversale



Une éducation à l'interface d'enjeux de santé et de citoyenneté,
de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen

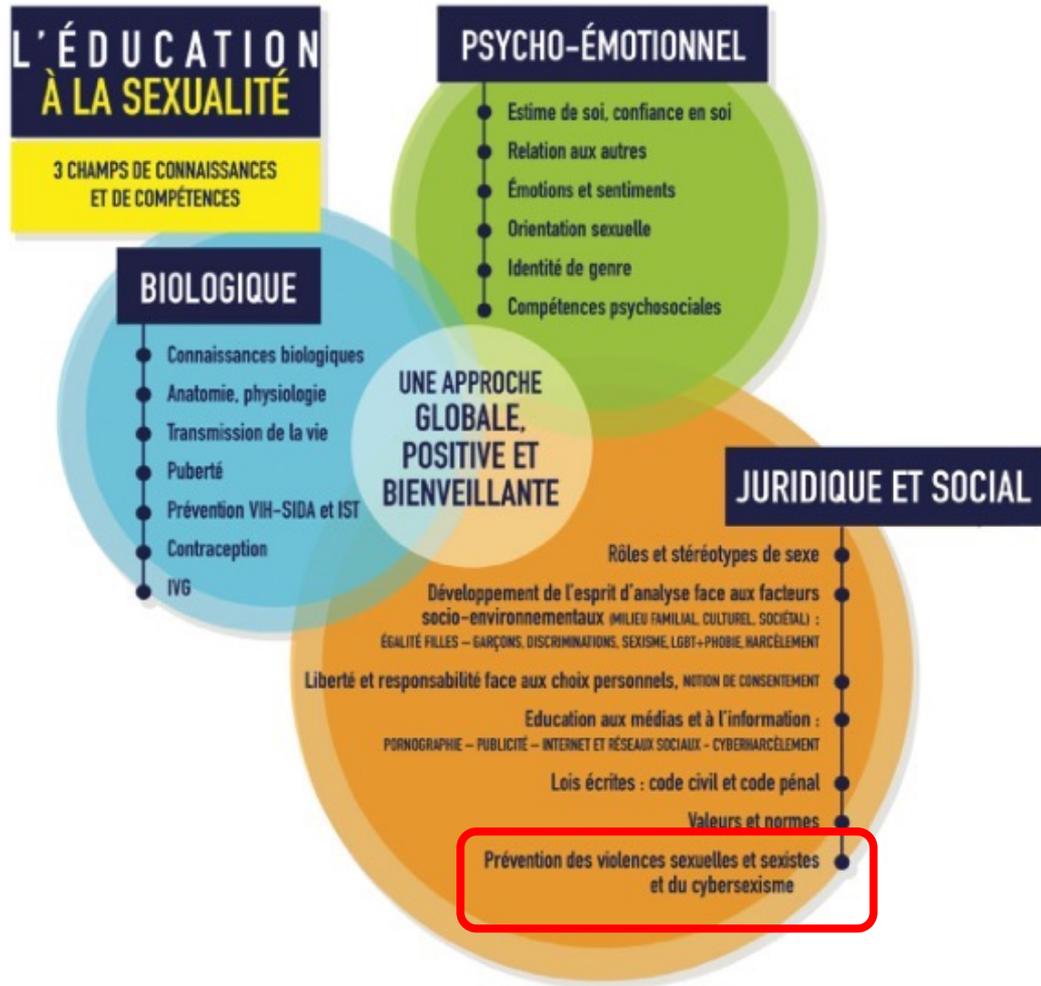
Les trois domaines de l'éducation à la sexualité

<https://eduscol.education.fr/2078/je-souhaite-comprendre-les-enjeux-de-l-education-la-sexualite>



Les trois domaines de l'éducation à la sexualité

<https://eduscol.education.fr/2078/je-souhaite-comprendre-les-enjeux-de-l-education-la-sexualite>



Un cadre éthique



Les associations agréées auprès de l'EN

- Les activités éducatives auxquelles les associations apportent leur concours et complètent les programmes d'enseignement par un apport pédagogique inédit et spécifique, sans pour autant se substituer à eux
- Cette complémentarité peut s'inscrire dans le cadre des programmes scolaires, être liée à des domaines éducatifs (éducation artistique et culturelle, civisme, santé, etc.),
- Ces associations sont porteuses d'un projet éducatif dont les objectifs, la complémentarité aux enseignements et la mise en place sont clairement présentés.

Source : <https://www.education.gouv.fr/les-associations-agreees-par-l-education-nationale-6797>

Le cadre législatif de l'éducation à la sexualité

Article L312-16 du Code de l'éducation (loi de 2001)

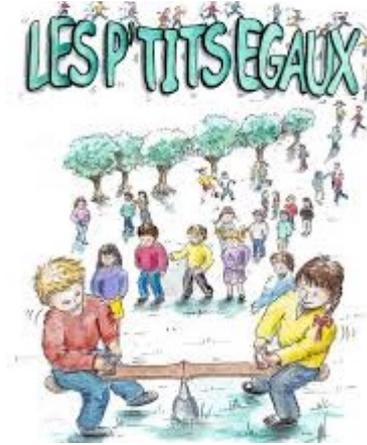
Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans **les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène**. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain et sensibilisent aux violences sexistes ou sexuelles ainsi qu'aux mutilations sexuelles féminines.

Elles peuvent associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de [l'article L. 2212-4](#) du code de la santé publique ainsi que d'autres intervenants extérieurs conformément à [l'article 9](#) du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement. Des élèves formés par un organisme agréé par le ministère de la santé peuvent également y être associés.

Source : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043982349

L'éducation à la sexualité à l'école élémentaire

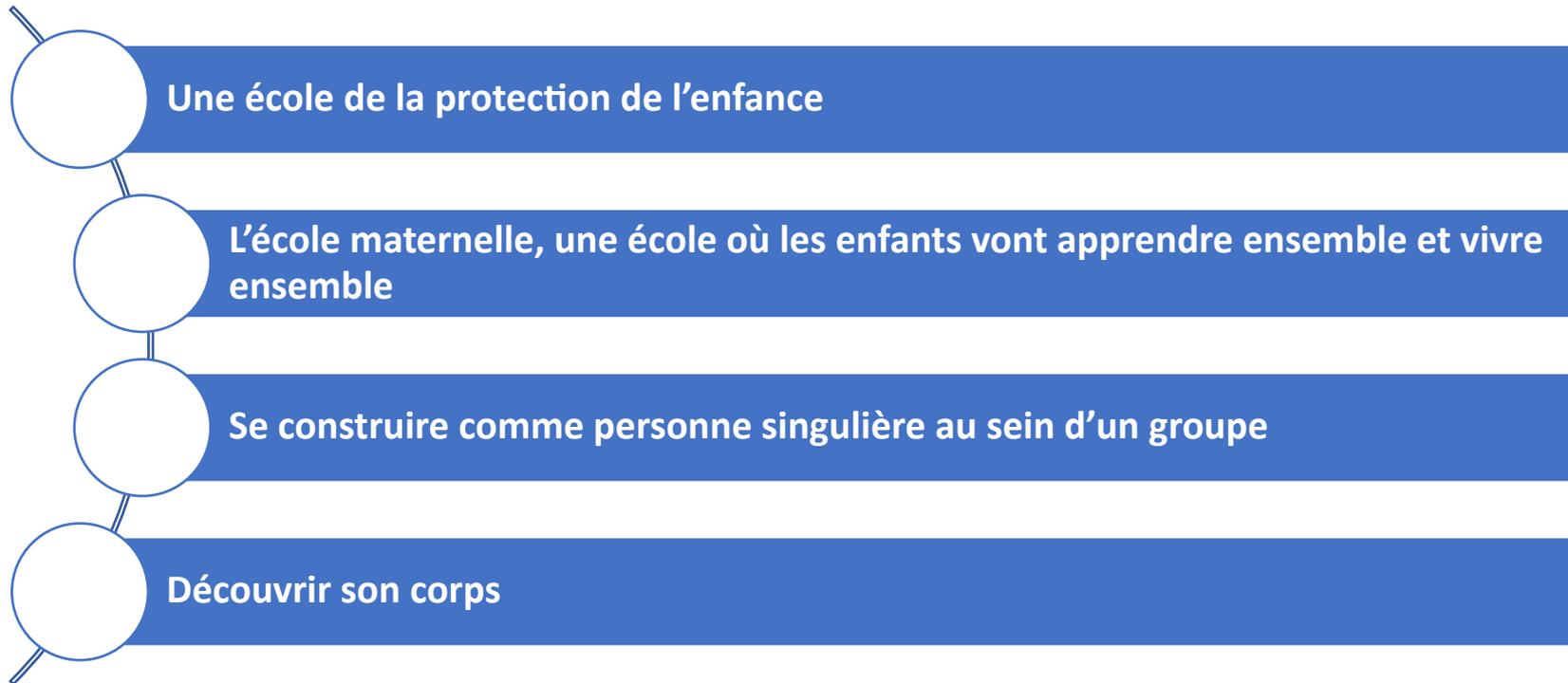
- Des apprentissages **intégrés aux disciplines et aux programmes**
- Des thématiques proposées dans la circulaire « éducation à la sexualité » du 12-09-2018
 - l'étude et le respect du corps ;
 - les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
 - la reproduction des êtres vivants ;
 - la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
 - le respect de soi et des autres ;
 - le droit à la sécurité et à la protection ;
 - l'égalité entre les filles et les garçons ;
 - la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
 - **la prévention des violences sexistes et sexuelles.**



L'éducation à la sexualité au collège et au lycée

- Des séances dédiées et des disciplines à mobiliser
- Des thématiques proposées dans la circulaire « éducation à la sexualité » du 12-09-2018 :
 - liberté, responsabilité et respect face aux choix personnels (réseaux sociaux, Internet, cyber harcèlement, pornographie, etc.),
 - valeurs et normes,
 - impact des stéréotypes et rôles sexués,
 - **prévention des violences sexistes et sexuelles,**
 - égalité filles-garçons,
 - contraception, prévention des grossesses précoces non désirées,
 - IST et VIH-sida,
 - orientations sexuelles,
 - respect de son corps et de celui de l'autre, etc.

Le rôle de l'école maternelle



À l'école maternelle

➤ L'école maternelle, une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble

« L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : « **Apprendre ensemble et vivre ensemble** ». La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde. [...] l'école maternelle construit les conditions de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons. »



À l'école maternelle

➤ Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe

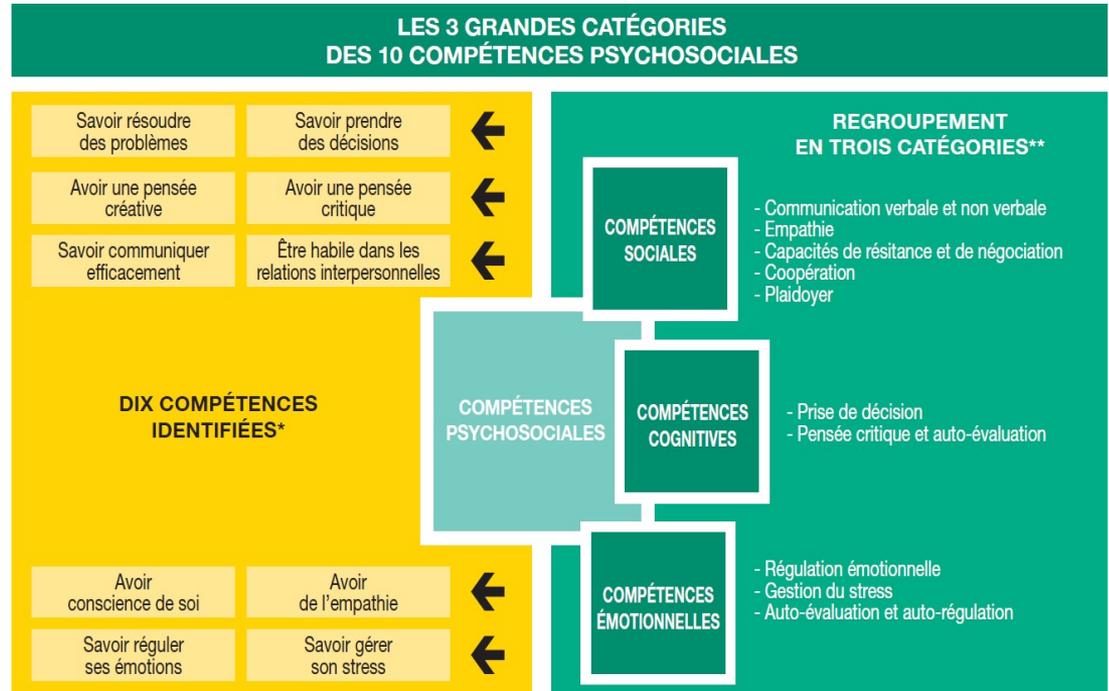
« À travers les situations concrètes de la vie de la classe, une **première sensibilité aux expériences morales (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste, questionnement des stéréotypes...)** se construit. Les histoires lues, contes et saynètes y contribuent ; la mise en scène de personnages fictifs suscite des possibilités diversifiées d'identification et assure en même temps une mise à distance suffisante. Au fil du cycle, l'enseignant développe la capacité des enfants à **identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments**. Il est attentif à ce que tous puissent développer leur **estime de soi, s'entraider et partager** avec les autres. »

➤ Découvrir son corps

« À travers les activités physiques vécues à l'école, les enfants apprennent à **mieux connaître et maîtriser leur corps**. Ils comprennent qu'il **leur appartient, qu'ils doivent en prendre soin pour se maintenir en forme et favoriser leur bien-être**. Ils apprennent à **identifier, désigner et nommer les différentes parties du corps** ».

Un levier : l'acquisition progressive, continue et durable des compétences psychosociales (CPS) des élèves

CPS : « capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement » (OMS 1993)



Source : PromoSanté Ile-de-France, Dossier « Comprendre & Agir », 2018

Des supports au service de l'éducation à la sexualité et la prévention des violences sexuelles

- Parution prochaine de deux nouveaux vademecums « L'éducation à la sexualité à l'école élémentaire » et « Violences sexuelles intrafamiliales : comprendre, prévenir, repérer et agir »



Plan d'actions gouvernemental 2021/2022 suite aux travaux du groupe de travail interministériel portant sur les violences sexuelles intrafamiliales (installé le 23 février 2021 par le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et le secrétaire d'état chargé de l'enfance et des familles)

Prévention des violences sexuelles à l'école maternelle

➤ Scénario de l'album *Petit Doux n'a pas peur* de Marie Wabbes



L'ourson Petit Doux a un copain dénommé Gros Loup qui est plus grand que lui. Ils jouent ensemble mais parfois Gros Loup se montre méchant avec Petit Doux et le menace. Malgré cela, un jour, Petit Doux décide de ne plus se laisser faire et va dire à tout le monde combien Gros Loup peut être méchant.

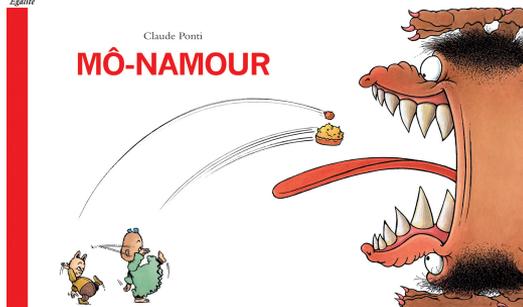
➤ Titre de la séquence

Comprendre et identifier la **relation d'emprise pour être capable de développer une stratégie individuelle de protection avec l'aide d'adultes de confiance**

➤ Thématiques en lien avec la protection de l'enfance et la promotion de l'égalité

- Respect de soi et d'autrui
- Prévention des violences sexistes et sexuelles
- Droit à la sécurité et à la protection

Prévention des violences sexuelles à l'école élémentaire



➤ Scénario de l'album *Mô-namour* de Claude Ponti

La petite Isée se retrouvant seule dans la forêt avec son doudou, Tadoramour, est recueillie par un grand homme Torlémo qui l'invite chez lui pour jouer à la baloune et pour qu'elle lui fasse des gâteaux. Il lui dit qu'il l'aime et que dorénavant, il l'appellera Mô-Namour. Jouer à la baloune consiste à placer Isée dans la balle et à la frapper, la faire rebondir partout. Isée est alors couverte de bleus et de bosses quand une étoile, lui ouvre les yeux et lui donne le courage de quitter Torlémo.

➤ Objectifs de la séquence (cycle 3)

- **Prendre conscience qu'il existe des violences liées au sexe**
- Connaître les droits fondamentaux des enfants à ne subir aucune violence
- Comprendre leur droit au respect de leur corps de la part de toute personne
- Appréhender le fait que les enfants n'ont pas le droit d'imposer des actes ou des comportements sexuels à d'autres enfants
- Savoir que c'est le devoir des adultes de protéger les enfants
- Connaître les recours possibles face aux violences sexuelles
- Comprendre la dynamique possible des rapports d'interdépendance bourreau-victime
- Prendre conscience des émotions et sentiments pouvant survenir lors de ou à la suite de violences sexuelles

Prévention des violences sexistes et sexuelles dans le second degré

➤ Cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e)

Élaboration d'une séquence sur le **cyberharcèlement** entre un frère et une sœur. Des liens possibles avec les enseignements de français, enseignements artistiques, EPS, EMC, Histoire-géographie, SVT.



➤ Lycée

Une séquence sur les **relations amoureuses et la parentalité, avec des violences sexistes**. Des liens possibles avec les programmes d'EMC et de SVT



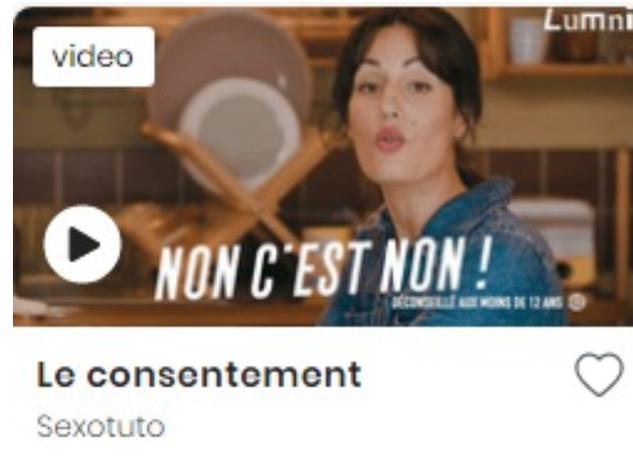
Un exemple de projet éducation à la sexualité qui intègre la prévention des violences sexuelles

- Un collège REP+ de l'agglomération grenobloise, une **équipe d'une quinzaine de personnels** formés en éducation à la sexualité (enseignants, CPE, infirmières), **des partenaires extérieurs, un projet éducation à la sexualité travaillé en formation**
- Une séance dédiée d'éducation à la sexualité par niveau, des séances d'éducation à la sexualité ancrée dans les enseignements chaque année

Un exemple de projet éducation à la sexualité qui intègre la prévention des violences sexuelles

6 ^{ème}	Transformations pubertaires – les vivre au mieux Repérage des stéréotypes de sexe et travail sur l'égalité filles-garçons
5 ^{ème}	Orientations sexuelles, identité de genre : être bien dans l'expression de soi et de sa sexualité Acceptation des différences – lutte contre les discriminations LGBT+
4 ^{ème}	Prévention des violences à caractère sexiste et sexuel - Inceste Consentement et lois
3 ^{ème}	Les premières fois et le consentement Se protéger et protéger l'autre Visite du centre de planification de proximité

En classe de 4^{ème} : prévention des violences à caractère sexiste et sexuel - Inceste Consentement et lois



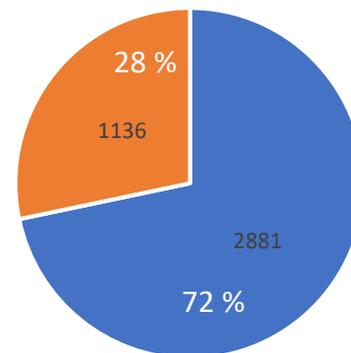
<https://www.lumni.fr/college/troisieme/prevention/education-a-la-sexualite-3>

Enquête nationale 2018/2019 sur les CESC : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Avez-vous intégré la prévention **des violences sexistes et sexuelles** dans les projets en éducations à la sexualité ? (n= 4017 établissements répondants, soit environ 50 % des établissements français)

Nombre d'établissements

Oui / Non	Nombre d'établissements	% d'établissements
Oui	2881	72 %
Non	1136	28 %



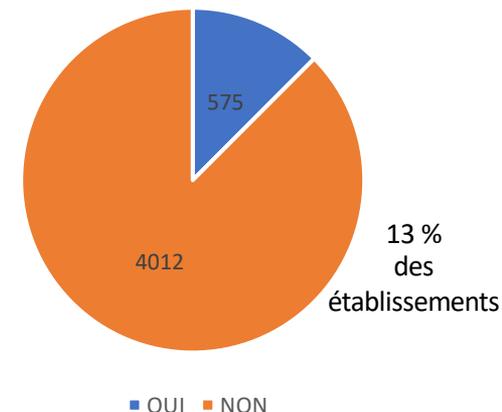
■ Oui ■ Non

Enquête nationale 2018/2019 sur les CESC : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Avez-vous mis en place une séance de **sensibilisation à l'enfance en danger** pour au moins une classe ? (n= 4587 établissements répondants , soit environ 55 % des établissements français)

Réponse	Nombre d'établissements	Pourcentage d'établissements
OUI	575	13 %
NON	4012	87 %

Nombre d'établissements



Seulement 13 % des établissements répondants :
un effort important à réaliser



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3 – La formation des professionnels

Formation des professionnels et prévention des violences sexuelles : le cadre institutionnel

➤ Article L. 542-3 du code de l'éducation

Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences, y compris en ligne, et une éducation à la sexualité ainsi qu'une obligation de **sensibilisation des personnels enseignants aux violences sexistes et sexuelles** ainsi qu'aux mutilations sexuelles féminines et à la formation au respect du non-consentement.

➤ Article L 121-1 du code de l'éducation

Au moins une séance annuelle d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée, **notamment sur les violences intrafamiliales à caractère sexuel**, est inscrite dans l'emploi du temps des élèves des écoles, des collèges et des lycées.

Formation des professionnels et prévention des violences sexuelles : le cadre institutionnel

- Article L721-2 : « Les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation [...] organisent des **formations de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la lutte contre les discriminations** ».
- Lettre des 3 directions générales du MENJS et du MESRI (DGESCO, DGRH, DGESIP) du 15/01/2021 :
 - Module obligatoire **de 18h en master MEEF** sur l'égalité filles-garçons (dont les violences sexistes et sexuelles)
 - Module obligatoire au **plan académique de formation** (PAF)
 - Publication d'un **cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire** des personnels enseignants et d'éducation sur l'égalité filles-garçons

Des modalités de formation continue possibles

- Des **formations intercatégorielles** : des regards croisés qui facilitent prévention, repérage et accompagnement
- Des **formations à inscription individuelle et des FIL** (formations d'initiative locale) : une complémentarité entre ces deux modèles de formation et des objectifs différents
- Des formations pour développer la prévention collective des violences sexuelles intrafamiliales dans le cadre des formations d'éducation à la sexualité, dans une **démarche globale et positive**

Démarches pédagogiques dans les formations de prévention des violences sexuelles

- Élaborer une démarche qui permette aux adultes d'être dans **une posture éducative** : la prévention des violences sexuelles n'est pas une réponse à une situation vécue dans un établissement scolaire
- Proposer des **outils et techniques d'animation pertinents**, adaptés à l'âge, en accord avec les objectifs
- Réfléchir à la place qui doit être donnée **aux familles** dans la prévention des violences sexuelles à l'école (appui possible sur la **mallette des parents**)
- S'appuyer sur le **développement des compétences psychosociales (CPS) et une pédagogie égalitaire** au quotidien

Enquête nationale 2018/2019 sur les CESC

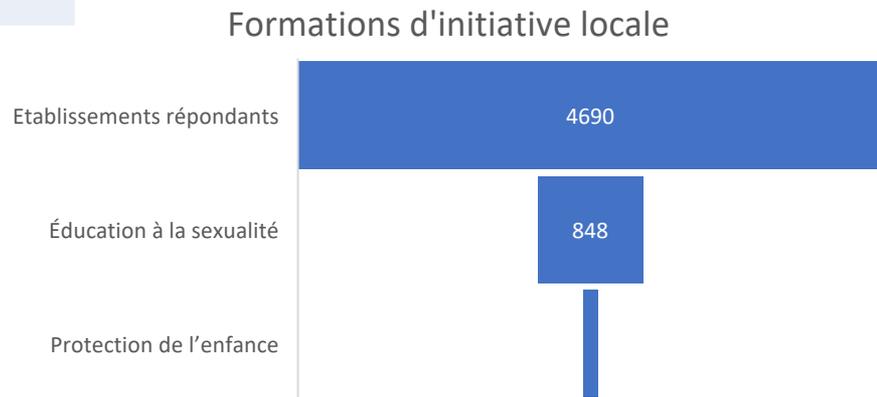
Quelles thématiques ont fait l'objet d'une formation d'initiative locale au sein de votre établissement en 2018-2019 ? (n= 4690 établissements répondants)

Sujets	Nombre d'établissements	Pourcentage d'établissements
Éducation à la sexualité	848	18 %
Protection de l'enfance	120	3 %

Nécessité d'une formation de formateurs

La prévention des violences sexistes et sexuelles a-t-elle été intégrée dans le cadre de vos formations en EAS ?
(n= 822 établissements répondants)

Oui / Non	Nombre d'établissements
OUI	598
NON	224





**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4 – Le pilotage et l'accompagnement

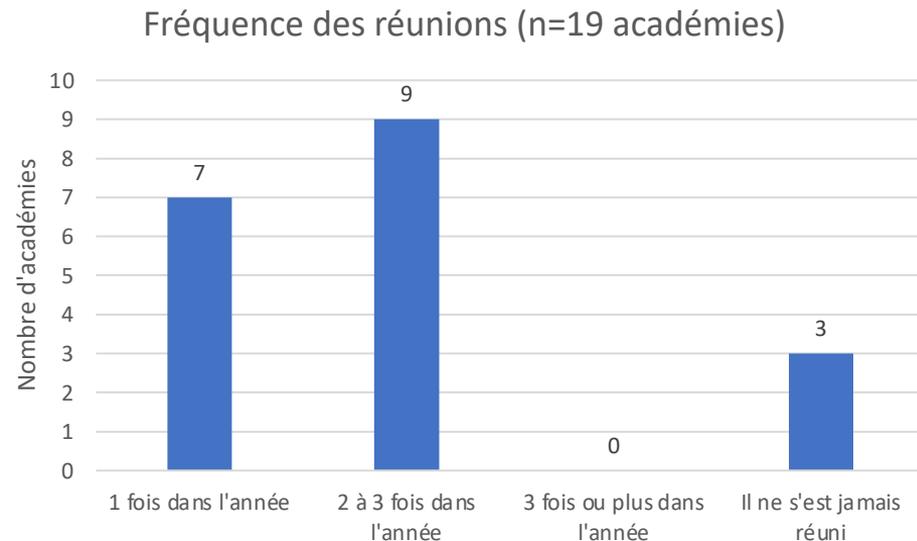
Enquête nationale 2018/2019 sur les CESC

« Avez-vous mis en place un CAESC (comité académique d'éducation à la santé et à la citoyenneté) dans votre académie en 2018-2019 ? »

« Quelle fréquence de réunion ? »

Oui / Non	Nb d'académies	Pourcentage d'académies répondantes
Réponse Oui	19	76%
Réponse Non	6	24%

- Sur les 19 académies déclarant avoir mis en place un CAESC, **10 ne l'ont pas réuni ou une seule fois.**
- Même tendance au niveau départemental (CDESC)



Plan d'actions gouvernemental pour 2021-2022

Action 12 – lancer un [appel à projets labellisables à destination des associations](#) reconnues à compétence nationale, régionale ou départementale pour développer des actions liées à la sensibilisation et à l'accompagnement (y compris par des pairs) à la [maltraitance en particulier sexuelle](#)

Groupe de travail interministériel portant sur les violences sexuelles intrafamiliales (installé le 23 février 2021 par le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et le secrétaire d'état chargé de l'enfance et des familles)

Des personnels de l'éducation nationale en demande de soutien et d'informations



- 119 : service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger
- **En 2020 : 591 situations** émanant de professionnels exerçant au sein de l'éducation nationale. Plus de 700 enfants évoqués
 - Informations préoccupantes (IP) : 302
 - Aides Immédiates (AI) : 289

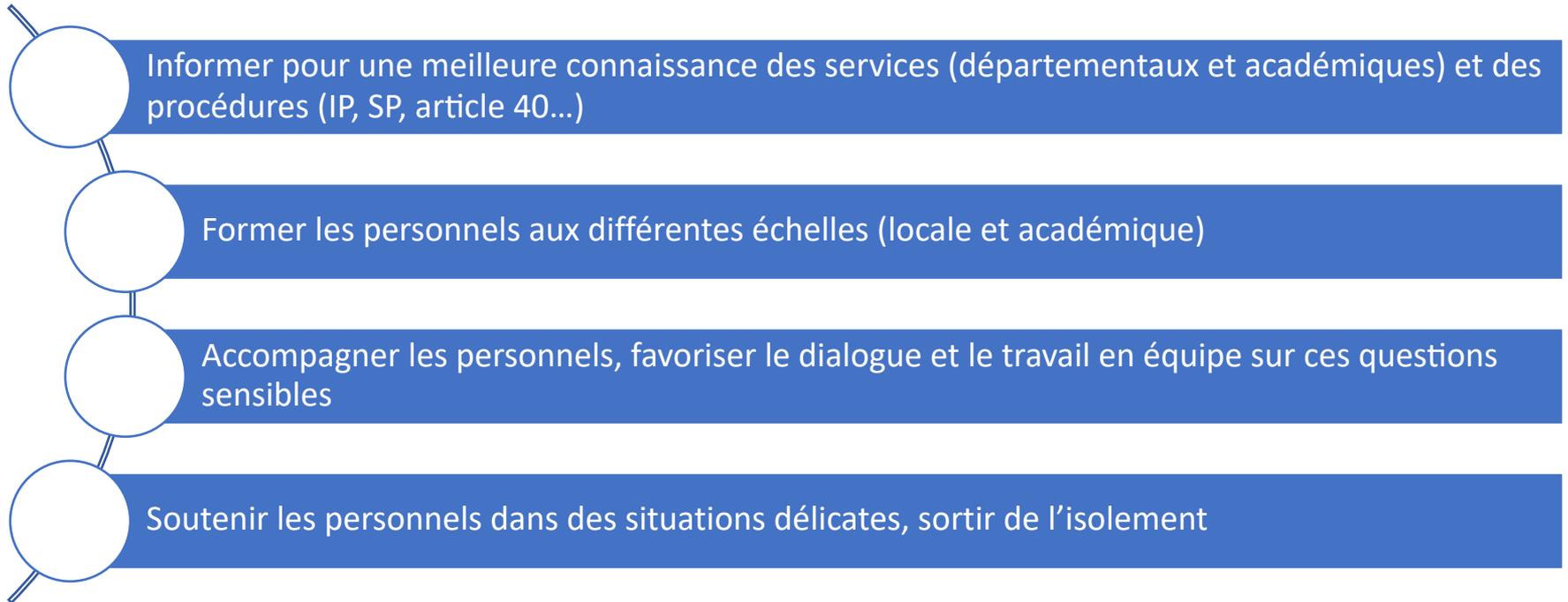
Ce que nous apprennent les appels des personnels de l'éducation nationale au 119

- Des personnels **isolés** (peu, voire pas de concertation avec les collègues et la hiérarchie)
- Des personnels **en lien direct** avec l'élève concerné et sa famille
- Des personnels engagés souhaitant **accompagner** la famille dans ses difficultés
- Une méconnaissance des **procédures internes**
- Un manque de lien avec **le service social** en faveur des élèves
- **Faible connaissance, et absence de lien** avec les services sociaux départementaux et la CRIP (cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes)

Ce que nous apprennent les appels des personnels de l'éducation nationale au 119

- Besoin de soutien concernant la **posture** à avoir face à une situation
- Besoin de **prise de distance** avec une situation délicate (appels souvent **le soir, la nuit, le week-end**)
- Besoin de faciliter la **transmission** des informations détenues par l'appelant
- Besoin **d'alerter** sur une situation critique

Informer, former, accompagner et soutenir

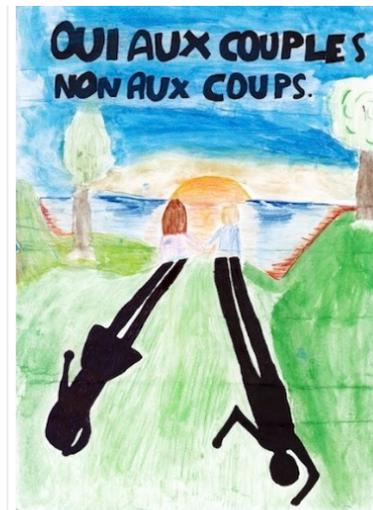


Le pilotage : des exemples

- Accompagnement des directeurs d'école par l'IEN autour de situations de violences sexuelles intrafamiliales rencontrées dans les écoles
- Organisation d'animations pédagogiques pour les professeurs des écoles sur ce thème
- Travail avec les référents égalité des établissements
- Concours annuel d'affiche sur l'égalité filles-garçons incluant les violences sexistes et sexuelles
- Comité de lutte contre les violences sexuelles interministériel au niveau du département (EN, justice et police)
- Élaboration d'un document unique de signalement dans le département de la Somme (département, EN et parquet)



CM1-CM2 - École Les Petits Artistes - Camières



6e4 - Collège Voltaire - Wattignies

Concours d'affiche (DSDEN du Nord)